

**Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique**  
**(article 231-38 du règlement général)**

**DOCTISSIMO**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 208C0899 du 15 mai 2008**

HSBC France (HSBC) a informé l'Autorité des marchés financiers que par suite d'un problème technique elle n'a pas été en mesure, au début de la séance de négociation du 14 mai 2008, d'être présente sur le marché pour le compte de l'initiateur de la garantie de cours visant les actions DOCTISSIMO. En conséquence de ce dysfonctionnement, 1 730 actions DOCTISSIMO ont été négociées en deçà du prix d'offre sans intervention de HSBC, puis 1 531 actions DOCTISSIMO ont été acquises en deçà du prix d'offre par HSBC, de sorte à pouvoir se positionner à nouveau au prix de 30,50 € par action.

HSBC a précisé avoir pris les dispositions nécessaires auprès d'Euronext Paris SA pour pouvoir honorer ses obligations dans le cadre de la garantie de cours.

\_\_\_\_\_